

Les études du CAD

Le PSC et les élections législatives du 1^{er} juin 1958

Partie 1

Le Parti Social-Chrétien se met en ordre de bataille
– Mise en lumière des principales initiatives
de la commission de propagande du PSC en 1957

Couverture : Archives du CPCP, Collection des périodiques du PC/PSC-CVP/cdH, dossier B_I_a_010, Temps Nouveaux du 4 janvier 1958, Caricature illustrant une allégorie des élections chassant le gouvernement socialiste-libéral, incarné ici par la figure du Premier ministre socialiste Achille Van Acker, à l'occasion des futures élections législatives du 1^{er} juin 1958.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
I. BRÈVE RECONTEXTUALISATION	6
II. CRÉATION, COMPOSITION ET CHAMPS D'ACTION DE LA COMMISSION DE PROPAGANDE DU PSC	9
III. LES PRINCIPALES INITIATIVES DE LA COMMISSION DE PROPAGANDE DU PSC EN 1957	15
A. L'établissement de contacts avec les milieux proches du PSC	15
B. La formation de propagandistes	23
C. La mise à contribution des arrondissements PSC	32
D. L'organisation de campagnes d'information	40
CONCLUSION	50
BIBLIOGRAPHIE	52

INTRODUCTION

Les élections législatives belges du 1^{er} juin 1958 se marquent par une nette victoire du Parti Social-Chrétien. En effet, à cette occasion, le PSC remporte 46,5 % des voix, ce qui constitue une augmentation de 5,4 % par rapport aux précédentes élections législatives du 11 avril 1954, et manque de peu la majorité absolue dans les deux assemblées du pays (104 sièges sur 212 à la Chambre des représentants et 53 sièges sur 106 au Sénat). Au sein de la structure du Parti, un organisme mis sur pied dès le début de l'année 1957 a joué un rôle central dans cette victoire électorale : la commission de propagande du PSC.

Cette étude, sur base d'archives conservées par le centre d'archives et de documentation du CPCP, se propose de mettre en lumière la manière dont le PSC a anticipé ce rendez-vous électoral en donnant un aperçu des principales actions de la commission de propagande du Parti durant l'année 1957. Auparavant, une brève recontextualisation de la situation politique de l'époque ainsi qu'une analyse de la mise sur pied, de la composition et des missions attribuées à la commission de propagande sera réalisée. Cette étude traite donc des actions concrètes de cette commission du PSC durant l'année 1957 pour mettre le parti en ordre de bataille en vue de l'échéance électorale du 1^{er} juin 1958.

Une seconde étude viendra compléter ce travail en se penchant sur les réflexions théoriques de la commission et des instances dirigeantes du PSC autour des moyens de propagande à employer, des thématiques de campagne à privilégier et de la manière dont le programme social-chrétien doit être diffusé auprès de la population. En effet, si cette réflexion est bel et bien initiée dès 1957, elle est cependant développée et finalisée en 1958 avant d'être appliquée lors de la campagne électorale du PSC qui sera également analysée.

Pour rédiger cette étude, différentes sources ont été mobilisées. Parmi celles-ci, on peut notamment citer les notes de travail et les procès-verbaux des réunions de la commission de propagande, les archives électorales du PSC produites à l'occasion des élections législatives du 1^{er} juin 1958, les procès-verbaux du Comité National du PSC ou encore le périodique officiel du Parti : *Directives du PSC aux sections locales*.

I. BRÈVE RECONTEXTUALISATION

Entre 1950 et 1954, trois gouvernements homogènes PSC se succèdent à une époque où le Parti Social-Chrétien dispose d'une majorité absolue dans les deux Chambres suite aux élections législatives du 4 juin 1950 : le gouvernement Duvieusart (1950), le gouvernement Pholien (1950-1952) et le gouvernement Van Houtte (1952-1954). La défaite électorale du PSC à l'occasion des élections législatives du 11 avril 1954 marque un coup d'arrêt brutal pour le Parti dans la gestion du pays. En effet, le PSC, qui voit son score électoral chuter de 6,6% par rapport aux précédentes élections législatives du 4 juin 1950¹, est relégué dans l'opposition suite à une alliance inédite des socialistes et des libéraux qui mettent en place le gouvernement Van Acker IV. Dans l'esprit du Parti Socialiste Belge (PSB) et du Parti Libéral (PL), il s'agit là d'une véritable revanche qui soude les nouveaux partenaires gouvernementaux après quatre années de majorité absolue pour le Parti Social-Chrétien.

Entre avril 1954 et juin 1958, le gouvernement Van Acker IV, d'une stabilité peu commune à l'époque², dirige la Belgique. L'action gouvernementale se marque par différentes réalisations : lutte contre le chômage, hausse des pensions des ouvriers, réduction du temps de service militaire, entrée de la Belgique dans le Marché Commun suite à la mise sur pied de la Communauté Économique Européenne, organisation de l'exposition universelle 1958... Parallèlement, le gouvernement Van Acker IV doit faire face à différentes difficultés : hausse de l'index et des impôts, catastrophe du Bois du Cazier, grèves des métallurgistes liégeois en 1957...³

Cependant, le sujet le plus brûlant de la législature est sans conteste la guerre scolaire qui secoue le pays. En effet, le nouveau ministre de l'Instruction publique, le socialiste Léo Collard, décide de réaliser une

¹ Le score électoral du PSC passe de 47,7% en 1950 à 41,1% en 1954. A l'occasion des élections législatives du 11 avril 1954, le PSC perd 13 sièges de député et 5 sièges de sénateur.

² Il s'agit du seul gouvernement qui, entre 1945 et 1961, alla jusqu'au bout de la législature sans chuter, connaître une modification de partenaire gouvernemental ou subir un remaniement à sa tête.

³ V. DUJARDIN et M. DUMOULIN, *L'union fait-elle toujours la force ?*, Nivelles, 2008.

politique constante de favoritisme du réseau officiel à la grande crainte du Parti Social-Chrétien qui redoute, à juste titre, que l'enseignement libre subisse un désinvestissement. En réalité, le gouvernement Van Acker IV souhaite détricoter la législation de Pierre Harmel, ancien ministre social-chrétien de l'Instruction publique. Pour ce faire, deux axes sont privilégiés : réduire les subventions à l'enseignement libre et favoriser la construction de nouvelles écoles officielles. La loi Collard⁴ déposée en février 1955 déclenche une riposte immédiate du PSC et de l'Église. Après une campagne de pétitionnement qui recueille plus de deux millions de signatures, de grandes manifestations en faveur de l'enseignement libre ont lieu les 27 février et 26 mars 1955. Suite à l'adoption de la loi Collard le 13 juin 1955, une manifestation de masse, rassemblant 250 000 manifestants, est organisée par le Comité National pour la Défense de la Liberté et de la Démocratie (CDLD), fondé à l'appel du PSC. Le 18 mai 1958, à deux semaines des élections législatives, une manifestation pour la défense de l'enseignement libre rassemblera encore près de 200 000 manifestants dans les rues de Bruxelles⁵.

Dans ce contexte, en interne, le PSC ronge son frein et souhaite ardemment revenir aux commandes du pays. Ainsi, dans un courrier intitulé « Fortifier notre organisation » et adressé aux sections locales du Parti en janvier 1956, le Comité Directeur du PSC s'exprime en ces termes : « Nous sommes à mi-chemin de cette législature dominée par l'incohérence, le sectarisme et le bas esprit partisan. Dans deux ans tout au plus, le pays retournera aux urnes. C'est alors que tous les citoyens épris de justice et de liberté chasseront les incapables qui ont la prétention de diriger le pays. Cette heure devra être celle du Parti Social-Chrétien. Il faut être prêt ! [...] Notre structure, notre organisation doivent être au point : membres, cadres, techniques de pénétration et d'influence, moyens de propagande : tout doit être en

⁴ La loi Collard visait à couper les subsides octroyés au réseau de l'enseignement libre de 500 millions de francs belges afin d'augmenter les subsides attribués à l'enseignement officiel. Cette loi prévoyait également que les salaires des professeurs du réseau libre soient pris en charge par l'État, ainsi que la possibilité pour l'État de créer des écoles techniques afin d'assurer aux parents une liberté de choix du réseau scolaire.

⁵ J. TYSENS, *Guerre et paix scolaires 1950-1958*, Bruxelles, 1997.

place pour entamer la grande bataille et la gagner »⁶. C'est dans cette optique que les instances dirigeantes du PSC décident de mettre sur pied une commission de propagande dans l'objectif de s'assurer la victoire lors des élections législatives du 1^{er} juin 1958.

⁶ Archives du CPCP, Collection des périodiques du PC/PSC-CVP/cdH, Dossier B_l_c_001, Directives du PSC aux sections locales, janvier 1956.

II. CRÉATION, COMPOSITION ET CHAMPS D'ACTION DE LA COMMISSION DE PROPAGANDE DU PSC

Le 9 février 1957, sur décision du Comité National du Parti Social-Chrétien, la commission de propagande du PSC est officiellement instituée.⁷ Celle-ci prend la forme d'une commission centrale, sous la présidence de l'ancien ministre Pierre Wigny, au sein de laquelle une dizaine de membres siègent. Parmi ces derniers, on retrouve notamment les secrétaires nationaux du PSC Rick Vermeire, Léo Vanackere, Léopold Derbaix et Marie-Josée Meeus, le secrétaire général du parti Georges Vidick ou encore le directeur du Centre d'Étude Robert Houben. Cette commission centrale, sous contrôle direct du Comité National du PSC, concentre les travaux de quatre sous-commissions⁸ :

- La sous-commission n° 1, sous la présidence du député bruxellois Paul Van den Boeynants, chargée du relevé des moyens de propagande.
- La sous-commission n°2, sous la présidence du secrétaire général de la fédération des employeurs catholiques Jacques De Staercke, chargée d'examiner les besoins et aspirations de la population.
- La sous-commission n°3, sous la présidence du directeur du Centre d'Étude du PSC et sénateur Robert Houben, chargée d'examiner les moyens de propagande et les problèmes relatifs à la diffusion de celle-ci.
- La sous-commission n°4, la plus active en 1957 et sous la présidence du secrétaire national du PSC Léopold Derbaix, chargée de nombreuses missions telles que la liaison entre la commission et le Comité National, la réalisation des campagnes et activités décidées par la commission centrale, l'étude de la géographie politique et électorale ou encore la bonne marche de la formation des propagandistes.

⁷ Notons que la commission de propagande s'est formée de manière informelle dès janvier 1957 préalablement à une reconnaissance officielle par le Comité National du PSC.

⁸ Archives du PCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier B_I_006, Comité National 1957, Procès-verbal de la réunion du Comité National du 9 mars 1957.

Différents profils non-politiques s'intègrent également au sein de la commission de propagande du PSC. Ainsi, des sociologues, des psychologues, des économistes, des spécialistes en relations publiques ou encore des techniciens de la publicité participent de près aux travaux.⁹ Parmi ceux-ci se dégage la figure de Louis Darms. En effet, ce publicitaire, fondateur de Test Achats et ancien chef de publicité des radios Novak et des tabacs Odon Warland, sera le principal artisan de la réussite de la campagne électorale du PSC en 1958. C'est à l'occasion de la réunion de la commission de propagande du 27 mai 1957 que ce dernier est investi officiellement d'une mission par le Parti : « Pour réaliser l'orchestration optimum des moyens psychologiques et techniques destinés à la mise en valeur du programme électoral qui sera retenu lors de plate-forme électorale présentée à l'entame de la campagne, la commission estime que le concours d'un spécialiste professionnel est indispensable. À ce cet effet, le choix de la commission se pose sur Monsieur Darms »¹⁰.

Le champ d'action de la commission de propagande du PSC, qui se réunit hebdomadairement à partir de février 1957, est extrêmement large comme on peut le constater en analysant les missions dévolues aux différentes sous-commissions. Néanmoins, son but est unique : permettre au PSC de remporter une victoire électorale aux élections législatives du 1^{er} juin 1958 afin que le parti revienne aux affaires après quatre ans d'opposition, situation inédite depuis sa fondation en 1945. La commission de propagande du PSC fait donc figure de clé de voûte de l'organisation électorale du Parti Social-Chrétien. Dès son instauration, le Comité National, qui lui octroie un budget initial de plusieurs millions de francs, précise d'ailleurs que la commission devra être consultée et son avis pris en compte par toutes les instances du Parti, les parlementaires et les ministres. Néanmoins, la commission de propagande reste sous le contrôle du Comité National présidé par le président du PSC, Théo Lefèvre. Ainsi, celle-ci fait

⁹ On peut notamment citer les psychologues Joseph Nuttin, Albert Kriekemans et François Duyckaerts.

¹⁰ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Procès-verbal de la réunion de la Commission de propagande du 27 mai 1957.

des suggestions en ce qui concerne les modes et moyens de propagande mais les exécute seulement sous réserve de l'approbation du Comité National.¹¹

On peut légitimement s'interroger sur les raisons qui poussent le Parti Social-Chrétien à mettre sur pied une commission de propagande et ce dès le 9 février 1957, soit près d'un an et demi avant l'échéance électorale du 1^{er} juin 1958.

Tout d'abord, la défaite électorale du PSC aux élections législatives du 11 avril 1954 qui signe la fin de quatre années de majorité absolue incarnée par les gouvernements Pholien (1950-1952) et Van Houtte (1952-1954) et la relégation dans l'opposition du parti suite à l'association des socialistes et des libéraux au sein du gouvernement Van Acker IV (1954-1958) marque durablement les esprits au sein du Parti Social-Chrétien. Après la défaite de 1954, de nombreuses voix s'étaient élevées en interne pour critiquer la propagande du PSC à l'occasion de cette échéance électorale. En effet, une enquête auprès des cadres et des arrondissements du Parti ayant été menée par le biais du mensuel *Directives du PSC aux sections locales* avait débouché sur des conclusions limpides : « On reste stupéfait devant la sévérité avec laquelle les cadres et les arrondissements jugent la propagande du Parti lors de la campagne 1954 »¹². À l'entame de ses travaux, la commission de propagande notera d'ailleurs : « La bonne propagande doit partir des membres, des sympathisants et de l'électeur, c'est-à-dire de ses croyances, de ses aspirations, de ses besoins. Il faut absolument éviter l'erreur de 1954 qui a consisté à partir du programme pour établir des thèmes de propagande et qui n'a pas assez préparé le terrain en amont »¹³. La volonté est donc forte au sein du PSC pour mettre au plus tôt sur pied une commission de propagande chargée d'éviter de reproduire les erreurs du passé.

Ensuite, le PSC craint visiblement une reconduction de la majorité socialiste-libérale à la suite des prochaines élections législatives. Ainsi, dès mars 1957, une note présentée au Comité National stipule : « On

¹¹ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_JI_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Motifs justifiant la création d'un centre de propagande ».

¹² Archives du CPCP, *op. cit.*, Note de travail : « Le fonctionnement et l'activité de la commission de propagande ».

¹³ *Ibid.*

peut prévoir que si les résultats des élections le leur permettent les partis au pouvoir maintiendront la coalition gouvernementale actuelle. Il y a eu manifestement des tractations en ce sens. Chacun des partenaires a de bonnes raisons de rechercher la reconduction de la formule actuelle qui répond à leur tendance anticléricale et qui leur est plus favorable qu'un accord avec le PSC plus puissant, plus exigeant, plus encombrant »¹⁴. Sur base de cette certitude, la future campagne électorale prend des accents tragiques comme le souligne le président de la commission de propagande Pierre Wigny, le 13 mars 1957, à l'occasion d'une rencontre avec les présidents d'arrondissements : « L'enjeu des élections n'est rien de moins que l'existence même des œuvres chrétiennes ! [...] L'objectif, sans l'avouer ouvertement, doit être de gagner ces élections pour dans l'idéal aboutir à un gouvernement homogène [...] La lutte sera ardente et terrible car la participation gouvernementale en dépend »¹⁵. L'ennemi de cette lutte sans merci est d'ailleurs très rapidement identifié : le Parti Socialiste Belge (PSB), comme l'illustrent divers témoignages. Ainsi, le sénateur Paul de Stexhe déclare en mars 1957 devant le Comité National : « Pour Pâques 1958, le sort du pays aura été fixé pour quatre ans, et en réalité pour beaucoup plus que quatre ans. Ce qui sera en jeu à ces prochaines élections, c'est le choix fondamental entre la politique représentée par les chrétiens, c'est-à-dire celle qui construit tout l'édifice sur la liberté et le pluralisme des institutions, et l'autre, celle des socialistes, avec leur programme d'étatisation [...] Leur volonté est claire : la conquête de la majorité absolue et définitive [...] En résumé, ce sont deux conceptions de vie totalement opposées qui s'affronteront au prochaine scrutin [...] Nous souhaitons ardemment que tous comprennent bien l'enjeu de cette lutte prochaine, et que, l'ayant comprise, ils s'y donnent à fond »¹⁶. Pour sa part, le Centre d'Étude du PSC rédige début 1957 une étude intitulée *Quelques observations concernant la prochaine lutte électorale* qui résume les

¹⁴ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail présentée devant le Comité National.

¹⁵ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Procès-verbal de la réunion des présidents et secrétaires d'arrondissement du 13 mars 1957.

¹⁶ Archives du CPCP, Fonds Paul de Stexhe, Dossier D_I_002, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note dactylographiée : « L'enjeu pour 1958 ».

craintes profondes du Parti à cette époque : « Si la politique d'étatisation et de socialisation du Gouvernement Van Acker, et notamment sa lutte scolaire, ne provoque pas une vive réaction électorale dans le pays, l'aile extrémiste, marxiste pure du parti socialiste, prendra une nouvelle vigueur et soutiendra que le pays est mûr pour la socialisation. À ce sujet, il suffit de se référer à la brochure largement répandue du sénateur socialiste Edmond Yernaux, *L'ogre clérical*, qui est bien plus qu'une initiative personnelle. A leurs yeux les institutions, les œuvres et les organisations chrétiennes sont un obstacle au progrès du socialisme. En cas de victoire électorale des socialistes, on peut donc prédire une lutte sans merci contre l'ensemble des institutions, des œuvres et des organisations chrétiennes »¹⁷. Par ailleurs, aux yeux du PSC, le partenaire des socialistes, le Parti Libéral, apparaît moins comme une véritable menace que comme un mouvement politique indissociablement lié au PSB au sein d'un « cartel des gauches », ce que souligne une note interne en 1957 : « On doit bien semble-t-il constater que le parti libéral a abandonné l'ambition d'influencer la gestion du pays suivant une doctrine et un plan d'action propres. Il semble vouloir se borner à recueillir des suffrages par la sympathie que ses candidats peuvent conquérir personnellement ou par la défense des intérêts de certains milieux limités, et ensuite à céder pour des portefeuilles ministériels les voix de ses élus [...] La résistance libérale sera d'ailleurs fortement affaiblie lors des prochaines élections puisque dès à présent ils misent, au vu et au sus de tous, sur une simple reconduction de ce cartel des gauches au sein d'un nouveau gouvernement »¹⁸.

Cette crainte de la poursuite de l'alliance des socialistes et des libéraux est par conséquent un élément qui explique qu'une commission propagande soit mise sur pied dès 1957 comme le résume parfaitement une note du Centre d'Étude du PSC : « Devant cette menace de

¹⁷ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Quelques données et quelques observations concernant la prochaine lutte électorale ».

¹⁸ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Quelques données et quelques observations concernant la prochaine lutte électorale ».

reconduction du gouvernement des gauches, c'est le PSC qui doit donner le ton, qui le premier doit entamer la lutte, et c'est lui qui doit mener la campagne électorale »¹⁹.

Enfin, le PSC prend en considération la possibilité d'une dissolution des Chambres et, par conséquent, la tenue d'élections législatives anticipées dès 1957. Dans son édition de janvier 1957, le mensuel *Directives du PSC aux sections locales* souligne : « Il est possible, voir probable que 1957 soit l'année des élections [...] C'est avec enthousiasme et entrain que le PSC attend la date que le gouvernement fixera en croyant qu'elle lui est la plus favorable mais qui, en réalité, marquera pour ce même gouvernement l'heure où sonnera le glas ! »²⁰. Cependant, en interne, certains, à l'instar du sénateur Paul de Stexhe, douteront de la chute anticipée du gouvernement au vu des dossiers internationaux de première importance que le gouvernement Van Acker IV gère en 1957 : « Il serait inconcevable que le gouvernement prenne la responsabilité d'appeler aux urnes les électeurs avant la ratification des traités du Marché commun et de l'Euratom »²¹. Après la ratification de ces traités, l'hypothèse d'élections anticipées sera à nouveau prise en considération par le PSC. Ainsi, début mai 1957, une note présentée à l'occasion d'une réunion du Comité National souligne : « Quand auront lieu les élections ? On ne le sait pas encore avec exactitude. Mais on peut dire sans se trop de crainte de se tromper que la date n'en est plus très éloignée. L'échéance extrême, au regard de la Constitution est le mois de mai 1958. Mais ce moment coïncidera avec l'ouverture de l'Exposition universelle. Va-t-on donner aux étrangers qui visiteront en masse notre pays, le spectacle d'une campagne électorale qui pourrait être assez effervescente ? »²².

Dans ces circonstances, il n'est pas étonnant que le PSC ait préféré couvrir ses arrières en mettant sur pied dès février 1957 une commission de propagande en vue des prochaines élections législatives.

¹⁹ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Préparation des élections ».

²⁰ Archives du CPCP, Collection des périodiques du PC/PSC-CVP/cdH, Dossier B_I_c_001, Directives du PSC aux sections locales, janvier 1957.

²¹ Archives du CPCP, Fonds Paul de Stexhe, Dossier D_I_002, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note dactylographiée : « L'enjeu pour 1958 ».

²² Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail présentée devant le Comité National.

III. LES PRINCIPALES INITIATIVES DE LA COMMISSION DE PROPAGANDE DU PSC EN 1957

A. L'établissement de contacts avec les milieux proches du PSC

Dès l'entame de ses travaux, la Commission de propagande du PSC souligne un point capital à ses yeux : « Les organisations chrétiennes, et plus largement le milieu chrétien, auront une tâche importante à remplir dans la perspective de la prochaine échéance électorale. Non pas au service du PSC, mais au service de la communauté chrétienne et en songeant à leur propre avenir [...] Une action commune, qui n'implique d'ailleurs aucune abdication de personne, paraît nécessaire pour s'assurer la victoire »²³. Sur base de ce constat, la commission de propagande du PSC, appuyée par le Comité National, va multiplier les prises de contact avec le milieu chrétien au cours de l'année 1957.

Dès mars 1957, une intense propagande est ainsi opérée auprès de la Fédération Nationale des Patrons Catholiques de Belgique (FEPAC) afin de souligner ce que le PSC considère être une abdication du Parti Libéral, historiquement influent au sein du monde patronal, dans le cadre de sa participation au gouvernement Van Acker IV. Pour ce faire, un tract est rédigé et est adressé aux différents membres de la fédération. Au sein de celui-ci, le Parti Libéral est accusé d'avoir abandonné sa doctrine, d'avoir favorisé une politique d'étatisation et de laisser le champ libre aux socialistes les plus radicaux qui prépareraient des nationalisations, ce dernier point jouant clairement sur une peur majeure du milieu patronal.

Dans le même ordre d'idée, une propagande comparable est destinée à l'Union Nationale Chrétienne des Classes Moyennes (NCMV)

²³ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Projet de programme d'action ».

en mettant en avant des éléments tels que la hausse des prix, l'augmentation des charges fiscales et sociales ou encore les nouveaux impôts.²⁴

Les organisations constitutives du Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC) constitueront également un des points d'attention majeurs de la commission de propagande dans sa politique de prises de contact. Ainsi, un accord est obtenu avec les ligues ouvrières catholiques (Katholieke Werkliedenbonden - KWB) afin que celles-ci abordent dans leurs cercles d'études la thématique de « L'enjeu des prochaines élections au regard de la survie des institutions et des œuvres chrétiennes en général »²⁵. Un accord parallèle est obtenu avec les ligues Ouvrières Chrétiennes Féminines (LOCF) grâce à l'implication de la secrétaire nationale du PSC, Marie-Josée Meeus, qui met sur pied différentes réunions de travail.²⁶

Par ailleurs, différents contacts sont établis avec les représentants de la Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC) afin d'évaluer s'il serait possible d'adresser aux adhérents une communication relative à la « politique de répression sociale » du gouvernement Van Acker IV. Les thématiques qui devront être utilisées dans le cadre de cette communication sont clairement précisées par la commission de propagande : blocage des salaires, augmentation des retenues à la sécurité sociale, vie chère et diminution du niveau de vie.²⁷

Enfin, des prises de contact très régulières ont également lieu avec le Boerenbond. Conjointement, une propagande à destination des agriculteurs va être mise sur pied. Celle-ci prend notamment la forme de tracts ou de réunions d'informations au cours desquelles les orateurs décrivent la politique agricole du gouvernement Van Acker IV. Lors de ces réunions, le gouvernement est accusé d'avoir négligé les agri-

²⁴ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Procès-verbaux des réunions de la commission de propagande février-décembre 1957.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Comptes-rendus des réunions entre les L.O.C.F. et le PSC ».

²⁷ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Procès-verbaux des réunions de la commission de propagande février-décembre 1957.

culteurs. Ainsi, des statistiques sont mises en avant pour démontrer qu'entre 1953 et 1956, le revenu national a augmenté de 10 % mais que le revenu de la classe agricole a diminué. Les attaques personnelles sont mêmes admises puisque le ministre de l'Agriculture, le libéral René Lefebvre, est décrit comme « le plus mauvais ministre de l'agriculture que la Belgique ait jamais connu »²⁸. Parallèlement, ces réunions sont une occasion pour le PSC de présenter ses promesses de campagne : un milliard de plus par an pour l'agriculture, le défrichement de 250 000 hectares permettant l'installation de 10 000 fermes de 25 hectares ou encore la réduction des taux d'intérêts pour l'installation des jeunes agriculteurs.²⁹ Précisons que, dans le même ordre d'idée, la commission de propagande tente également de tisser des relations avec les Fédération Nationale des Unions Professionnelles Agricoles (U.P.A.) qui ne fait cependant pas partie des organisations constitutives du Mouvement Ouvrier Chrétien. Ces tentatives débouchent notamment sur l'appui apporté par le PSC à une grande manifestation qui rassemble en mai 1957, à l'appel des UPA, près de 15 000 agriculteurs dans les rues de Verviers contre la politique agricole du gouvernement Van Acker.³⁰ Parallèlement, le PSC fait aussi part publiquement de son soutien à un manifeste soulignant la dégradation de la situation agricole, que la Fédération Nationale des Unions Professionnelles Agricoles remet à Achille Van Acker en juin 1957.³¹

Par ailleurs, les rédacteurs de plus de quarante périodiques d'organisations professionnelles considérées comme amies sont contactées pour leur demander leur concours actif à la réussite de la campagne électorale du PSC. Dès mai 1957, les différents contacts réalisés permettent la diffusion d'un bulletin de presse donnant aux lecteurs des périodiques de ces organisations professionnelles le point de vue

²⁸ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Rapports des groupes de réflexion et de travail.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ À cette occasion, des calicots critiquent vertement le ministre de l'agriculture René Lefebvre : « René retourne à la terre, Lâche ton ministère, et tu connaîtras nos misères ».

³¹ Archives du CPCP, Collection des périodiques du PC/PSC-CVP/cdH, Dossier B_I_a_010, Temps Nouveaux, juin 1957.

du PSC sur l'actualité politique.³² En outre, six bulletins spéciaux, rédigés par la commission de propagande, sont également adressés aux lecteurs. Cinq d'entre eux concernent l'enseignement, signe de l'importance brûlante de cette question dans le cadre de la campagne électorale. Ces bulletins présentent le programme du PSC en la matière, notamment la gratuité de l'enseignement jusqu'à 18 ans et le refinancement de l'enseignement libre, ou critiquent l'action du gouvernement Van Acker IV : *La sécurité d'existence postule une instruction prolongée, Des chances égales pour tous les jeunes, La démocratisation de l'enseignement, Monsieur Collard prêche la passion et L'avenir a déjà commencé*. Le dernier bulletin spécial, intitulé *Échecs*, dresse pour sa part l'inventaire des revers du gouvernement socialiste-libéral aux yeux du PSC.³³

Dans le contexte de la guerre scolaire qui fait rage, la commission de propagande du PSC n'oublie pas d'établir des contacts étroits avec les organisations qui militent contre la politique scolaire du ministre de l'Instruction publique Léo Collard. Ainsi, le PSC est en liaison régulière avec le Comité National pour la Défense de la Liberté et de la Démocratie (CDLD), fondé à l'appel du PSC, qui milite pour la défense des intérêts de l'enseignement catholique depuis fin 1954. La commission de propagande du PSC juge en effet comme indispensable de maintenir des liens permanents avec cette organisation qui a démontré sa force de frappe lors de grandes manifestations contre la loi Collard en 1955.³⁴

Parallèlement, le Parti tisse également des liens avec l'association « École et Famille », dotée de plus de 100 000 membres qui, à l'instar du CDLD, s'engage avec force pour un refinancement de l'enseignement libre et recueille des fonds nécessaires au développement des écoles libres. C'est Léo Vanackere, secrétaire national de l'aile flamande du PSC et membre de la commission de propagande, qui sera chargé des discussions avec l'association. Celles-ci déboucheront

³² Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Note pour le Comité National en vue de la proximité des élections ».

³³ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Bulletin pour les publications des arrondissements ».

³⁴ Archives du CPCP, *op. cit.*, Note de travail : « Projet de programme d'action ».

sur la mise en place d'une brochure critiquant la politique scolaire du gouvernement Van Acker IV qui sera largement diffusée auprès des parents ayant des enfants dans l'enseignement libre.³⁵ Par ailleurs, il est convenu que les personnes travaillant pour « École et Famille » attirent, lors de leurs tournées, l'attention des personnes rencontrées sur le programme scolaire du PSC et sur le danger d'une reconduction de la coalition socialiste-libérale.

Ces liens étroits avec « École et Famille » et le Comité National pour la Défense de la Liberté et de la Démocratie connaîtront leur apogée à l'occasion de la manifestation du 18 mai 1958 contre la politique scolaire du gouvernement Van Acker IV qui rassemblera près de 200 000 manifestants dans les rues de Bruxelles, à deux semaines des élections législatives. L'organisation de cette manifestation, cruciale aux yeux de la commission de propagande, sera d'ailleurs soutenue financièrement par le PSC comme l'atteste le procès-verbal de la réunion de la commission du 4 février 1958 : « La commission a été informée du projet d'organisation d'une manifestation d'ampleur du CDLD. En raison de l'importance cruciale de ce projet dans le cadre de la campagne électorale, il apparaît logique que des moyens nouveaux soient cherchés pour financer le projet de manifestation. Un soutien ce doit d'être envisagé dans le cadre du budget de propagande du Parti »³⁶. Notons encore que des réunions avec les dirigeants des diverses branches de l'enseignement libre seront également organisées en 1957 afin d'examiner les modes de collaboration possibles.

Pour finir, il convient de pointer le nombre important de contacts pris avec le clergé. Dès mars 1957, la commission de propagande du PSC en souligne l'importance-clé : « Le clergé constitue un réseau d'influence auprès de l'opinion publique catholique que nous ne pouvons négliger »³⁷. Ainsi, en 1957, un groupe composé de person-

³⁵ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Procès-verbal de la réunion de la Commission de propagande du 29 avril 1957.

³⁶ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « L'action immédiate ».

³⁷ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Procès-verbal de la réunion de la Commission de propagande du 22 mars 1957.

nalités éminentes du PSC, à savoir le président national Théo Lefèvre, l'ancien ministre de l'Intérieur Charles du Bus de Warnaffe, l'ancien ministre de l'Instruction publique Pierre Harmel et l'ancien ministre des Travaux publics Oscar Behogne, est formé. Mission est donnée à ce groupe de rencontrer Monseigneur Schoenmakers, évêque de Liège, Monseigneur Himmer, évêque de Tournai, Monseigneur Charue, évêque de Namur, et Monseigneur van Zuylen, évêque de Liège. Le but de cette entrevue est d'obtenir un accord pour mettre en place des réunions d'information à destination du clergé. Une note confidentielle détaille le préambule de ces rencontres avec les évêques : « La politique est la forme d'apostolat de chaque membre de la délégation. La situation actuelle, notamment sur le plan scolaire, est extrêmement grave [...] Il est nécessaire d'entreprendre et de poursuivre un dialogue dont le thème serait les rapports entre le temporel et le spirituel. Le dirigeant politique qui doit prendre des décisions sur le plan temporel désire écouter et être éclairé [...] Dans le contexte actuel voter n'est pas seulement un acte politique mais avant tout moral »³⁸. Suite à ces entrevues, il est décidé de mettre en place des réunions d'information auprès de membres du clergé, notamment au niveau des diocèses, qui visent à « partager une information objective des événements politiques »³⁹. Ces réunions font appel à un théologien du diocèse et à un informateur politique issu des rangs du PSC. Il est intéressant de constater qu'en Flandre, c'est Gérard Philips, prêtre et sénateur social-chrétien coopté, qui dirigera bon nombre de ces réunions d'information. Le but final de ces réunions est clairement exprimé : « Il va de soi que, suite à ces réunions, les réflexions faites par un membre du clergé auprès des fidèles auront beaucoup plus de portée que par des laïcs »⁴⁰.

D'autres initiatives sont également prises par la commission de propagande du PSC. Ainsi, le sénateur Robert Houben rédige le 15 avril 1957 une lettre présentant l'enjeu des prochaines élections qui est adressée à plusieurs centaines de membres du clergé (curés,

³⁸ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail confidentielle : « Information du clergé ».

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ *Ibid.*

vicaires, aumôniers, religieux...).⁴¹ Dans le même ordre d'idée, deux brochures, réalisées par le centre d'étude du Parti et avalisées par la commission de propagande, portant sur la question scolaire sont également adressées à de nombreux membres du clergé.⁴² Par ailleurs, la commission de propagande prend l'initiative de contacter au sein de chaque arrondissement un ou deux prêtres de confiance qui, après accord, sont chargés de valoriser le programme du PSC auprès de leurs confrères.⁴³

Enfin, des contacts sont également pris avec les plus hautes instances catholiques belges. Le 12 juin 1957, ces pourparlers débouchent sur des directives officielles pour le clergé, édictées par le Cardinal Joseph-Ernest Van Roey, archevêque de Malines-Bruxelles. Ces directives, intitulées *Les prochaines élections législatives*, appellent en des termes à peine voilés à favoriser le vote en faveur du PSC. Il y est ainsi stipulé : « Considérant que le gouvernement actuel entrave et contrecarre systématiquement l'influence de la religion catholique et de ses institutions, non seulement en Belgique mais aussi dans les missions du Congo Belge.

Considérant qu'aucun indice ne permet de prévoir que les partis actuellement au gouvernement, s'ils pouvaient reprendre le pouvoir après les prochaines élections, mettraient fin à leur hostilité et à leur action pernicieuse envers l'Église catholique.

Considérant que les prochaines élections législatives exerceront dès lors une influence décisive sur la foi et les mœurs des baptisés que Dieu a confié à notre vigilance pastorale ; Nous avons décidé de donner à nos prêtres diocésains et aux religieux les directives suivantes :

1° Lorsqu'on vous demande si un croyant peut en conscience, lors des prochaines élections législatives, voter pour un parti qui combat ou menace les intérêts religieux et moraux, il faut répondre que cela ne peut se justifier et est en conscience gravement illicite.

⁴¹ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Note pour le Comité National en vue de la proximité des élections ».

⁴² *Ibid.*, note de travail : « La campagne d'information ».

⁴³ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail confidentielle : « Information du clergé ».

2° Lorsqu'on vous demande si les croyants doivent être unis sur le plan politique, il faut répondre qu'aucune raison d'ordre personnel, économique, social, culturel, racial ou politique, ne peut, dans les circonstances actuelles, justifier en conscience une scission.

3° Lorsqu'on vous demande si un croyant, lors des prochaines élections législatives, peut s'abstenir ou voter blanc, il faut répondre que ce faisant il faillirait gravement à son devoir en une matière importante »⁴⁴.

⁴⁴ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Document : « Directives pour le clergé : les prochaines élections législatives ».

B. La formation de propagandistes

En vue de préparer activement les prochaines élections législatives, le Comité National du PSC, appuyé par la commission de propagande, décide dès janvier 1957 de développer des cycles de formation permettant de faire émerger des propagandistes locaux au sein des différents arrondissements et sections locales du PSC.⁴⁵ Pour ce faire, une première réunion, organisée à Overijse, rassemble une centaine de dirigeants d'arrondissement afin de leur exposer le projet du parti. À cette occasion, les directives transmises sont claires : « Chaque section locale doit au moins y envoyer un candidat ; les grandes sections au moins trois ou quatre candidats »⁴⁶. De son côté, la commission de propagande souligne en février 1957 l'importance que revêt la formation de propagandistes locaux : « Le PSC a subi des pertes aux dernières élections. Les progrès passagers de nos adversaires ont été le coup de fouet dont nous avons besoin. C'est fini. La douche a fait son effet, nous disons merci à ceux qui, pour nous mettre en garde, ont voté socialiste ou libéral aux élections de 1954. Ils ont voulu nous prévenir, nous avons compris la leçon. Nous sommes suffisamment secoués pour agir de toutes nos forces notamment en matière de formation de propagandistes locaux »⁴⁷. En février 1957, une note rédigée par la commission de propagande et adressée au Comité National établit les caractéristiques du bon propagandiste : « Le propagandiste doit être un PSC convaincu. Il doit connaître la doctrine et le programme du Parti. Il doit aussi connaître la doctrine de l'adversaire et les fautes que celui-ci a commises dans la gestion du pays. Il doit être imprégné des règles psychologiques, sociologiques et techniques qui sont à la base d'une bonne propagande et de l'utilisation des moyens de propagande »⁴⁸.

⁴⁵ Les résolutions du congrès PSC de Namur, organisé du 7 au 9 décembre 1956, soulignaient déjà l'importance de la formation de propagandistes locaux (Voir Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier A_I_a_012, Douzième congrès du PSC-CVP : « Un pays libre dans un monde libre »).

⁴⁶ Archives du CPCP, Collection des périodiques du PC/PSC-CVP/cdH, Dossier B_I_c_001, Directives du PSC aux sections locales, avril 1957.

⁴⁷ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Documents : « Formations et encadrement ».

⁴⁸ *Ibid.*

Ainsi, entre février et septembre 1957, environ 5 000 propagandistes locaux, 3 000 flamands et 2 000 francophones sont formés à l'occasion de réunions organisées principalement au sein des différentes sections locales. Les personnes qui dirigent ces cycles de formation sont désignées par le comité de propagande avec l'aval du Comité National.⁴⁹ Ces cycles, extrêmement structurés, prennent la forme de douze leçons précédées d'une allocution d'ouverture développant l'importance de la propagande pour le PSC en vue des prochaines élections⁵⁰ :

- Leçon n° 1 : « Le PSC et les exigences politique locales »
 - *Contenu* : Caractéristiques essentielles des partis adverses et leurs méthodes d'action. Rappel des principaux caractères du PSC et de sa doctrine. Exigences imposées au Parti par les luttes politiques actuelles, notamment en matière de propagande.
 - *But* : Rappeler quelques idées essentielles et écarter certains préjugés afin de poser le problème de la propagande dans ses perspectives actuelles.

- Leçon n° 2 : « Critique de la gestion socialiste-libérale »
 - *Contenu* : Les principales critiques, incapacités et faiblesses du gouvernement Van Acker.
 - *But* : Montrer les graves conséquences d'une mauvaise gestion du pays.

- Leçons n° 3 et n°4 : « Doctrine et programme actuel du PSC »
 - *Contenu* : Les points essentiels du programme actuel du PSC sur base de sa doctrine développée lors du Congrès de Namur des 7-9 décembre 1956.
 - *But* : Mettre en valeur les principales conclusions du congrès de Namur d'où émergera la plate-forme électorale.

⁴⁹ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « La préparation des élections au niveau et par le canal de l'organisation du Parti ».

⁵⁰ Archives du CPCP, Collection des périodiques du PC/PSC-CVP/cdH, Dossier B_I_c_001, Directives du PSC aux sections locales, février-mars 1957.

- Leçon n° 5 : « Notion de psychologie de l'électeur »
 - *Contenu* : Les principales règles de psychologie qui doivent être respectées par le propagandiste pour atteindre son but, à savoir convaincre l'électeur d'adhérer au programme du Parti.
 - *But* : Placer immédiatement le propagandiste devant le problème et le but essentiel de sa mission, à savoir convaincre l'électeur, lui montrer que le point de départ de son action n'est pas le programme mais l'électeur.

- Leçon n° 6 : « Le plan de propagande »
 - *Contenu* : Nécessité d'un plan adapté, manière d'établir un plan et quelques conditions nécessaires à sa réalisation.
 - *But* : Montrer au propagandiste la nécessité d'un plan adapté pour toute propagande efficace.

- Leçon n° 7 : « Les moyens de propagande »
 - *Contenu* : Examen des moyens de propagande utilisables. Leur valeur propre et leur valeur par rapport aux autres. Les niveaux où ils sont normalement utilisés.
 - *But* : Permettre aux propagandistes de faire le choix le plus judicieux et le moins coûteux parmi les différents moyens, en fonction du but à atteindre.

- Leçon n° 8 : « La propagande collective – Connaître les groupes d'électeurs »
 - *Contenu* : Principales caractéristiques de la propagande collective. Comment connaître les groupes d'électeurs. Présentation d'un schéma d'étude des principaux groupes d'une commune en vue d'une action plus appropriée du propagandiste local.
 - *But* : Apprendre au propagandiste à fonder une action sur les groupes, non pas sur des impressions mais sur des données objectives qu'il peut et doit recueillir dans sa commune.

- Leçon n° 9 : « La propagande collective – Les réunions »
 - *Contenu* : Caractéristiques des différents types de réunions. Quelques conseils pratiques pour amener les électeurs aux réunions et les influencer à l'occasion de celles-ci.

- *But* : Montrer aux propagandistes toutes les possibilités d'utiliser avec succès un moyen de propagande classique souvent trop peu soigné.
- Leçon n° 10 : « La propagande collective – Affiches, dépliants, tracts et presse »
 - *Contenu* : Caractère et valeur propres des différents moyens. Quelques conseils pratiques pour leur utilisation : conception, réalisation et distribution.
 - *But* : Expliquer aux propagandistes qu'on ne peut improviser, qu'il y a des règles objectives à respecter pour l'utilisation la plus efficace de ces moyens coûteux.
- Leçon n° 11 : « La propagande individuelle – Repérer les électeurs »
 - *Contenu* : Caractéristiques de la propagande individuelle. Condition préalable et indispensable à la réalisation de cette propagande : repérer et connaître les individus comme tels.
 - *But* : Montrer l'importance de la propagande individuelle pour le propagandiste local et la nécessité pour lui de baser cette propagande sur un repérage précis des électeurs et notamment des électeurs les plus influents de sa commune.
- Leçon n° 12 : « La propagande individuelle – Le contact personnel et la conversation »
 - *Contenu* : Conseils pratiques de psychologie pour rendre les contacts fructueux.
 - *But* : Insister sur le moyen le plus important de propagande individuelle pour le propagandiste local. Les autres moyens de propagande pourraient être utilisés sans son concours, mais les contacts personnels ne pourront jamais être réalisés que par lui.

Au terme de ces sessions, des missions précises sont attribuées aux propagandistes. De retour au sein de leurs communes, ils sont chargés, sur base des conseils qui leur ont été transmis, de favoriser le vote en faveur du PSC auprès des électeurs qu'ils rencontrent quotidiennement, à l'occasion de réunions organisées par leurs soins ou encore lors de l'envoi de tracts ou de la réalisation d'affiches à portée locale. À ce sujet, une directive claire leur est adressée par la commis-

sion de propagande : « Exercez-vous à la propagande personnelle, en faisant, à toute occasion, valoir le point de vue du PSC ou ressortir les fautes des adversaires. Repérez dans votre entourage l'une ou l'autre personne qu'il serait utile d'essayer d'influencer et vis-à-vis desquels vous ferez vos premières armes. N'oubliez pas que si tous les moyens de propagande ont de l'efficacité lorsqu'ils sont bien employés, il est unanimement reconnu que le plus puissant de tous est la propagande d'homme à homme. Et celle-ci est votre tâche primordiale... Bonne chance ! »⁵¹.

Par ailleurs, ils sont chargés de la constitution d'équipes locales de propagandistes qui se voient attribuées différentes missions. Ainsi, il leur est demandé de pointer dans les listes électorales les groupes spécialisés (nouveaux électeurs, pensionnés, veuves...) et au sein de ces groupes d'indiquer clairement les éléments « douteux » qui devront être atteint par une propagande redoublée en vue de les convaincre de voter pour le PSC. Enfin, ils doivent préparer au plus tôt les jeux d'enveloppes en vue de l'envoi futur des lettres et tracts.⁵²

Afin de s'assurer de la bonne marche des missions confiées aux propagandistes locaux, la commission de propagande va s'atteler à la rédaction de deux outils pratiques : un aide-mémoire politique et un vade-mecum du propagandiste qui sont distribués gratuitement à la fin du mois de septembre 1957 à l'ensemble des propagandistes ayant suivi les cycles de formations.

Le vade-mecum du propagandiste, édité à 5 500 exemplaires, consiste en un résumé des leçons qui ont été données à l'occasion des sessions d'étude.⁵³ Il permet ainsi aux propagandistes de se remettre en mémoire les principes qui sont à la base d'une bonne propagande et aussi d'avoir à leur disposition les conseils pratiques nécessaires à une utilisation optimale des moyens de propagande. Détail amusant,

⁵¹ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Documents : « Formations et encadrement ».

⁵² Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Note pour le Comité National en vue de la proximité des élections ».

⁵³ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Procès-verbal de la réunion du groupe IV de la commission de propagande du 25 avril 1957.

la commission de propagande y joint « les dix commandements du propagandiste » qu'elle considère comme essentiels pour la réussite des contacts personnels : « 1. Connais-toi toi-même et sois modeste ; 2. Reconnais la valeur d'autrui et fais confiance ; 3. Sois simple, spontané, naturel ; 4. Sois poli ; 5. Sois patient, très patient ; 6. Abstiens-toi de juger et de faire la leçon ; 7. Reste calme et sache écouter ; 8. Parle peu et bien : sois concret ; 9. Évite de te défendre ; 10. Crois à ce que tu dis, sans être sectaire »⁵⁴.

Pour sa part, la première mouture de l'aide-mémoire politique prend la forme d'un cahier pourvu d'un système permettant d'ajouter de la documentation nouvelle au fur et à mesure et de retirer celle qui est périmée. En effet, cet aide-mémoire évolutif consiste en un instrument pratique d'une centaine de pages contenant l'information indispensable à l'action de propagande en vue des élections législatives du 1^{er} juin 1958. À l'origine, il se subdivise en deux parties : la critique du gouvernement Van Acker IV et le programme électoral du PSC. La première partie, mûrement réfléchie au sein de la commission de propagande, fait preuve d'une très grande lisibilité. Ainsi, elle prend la forme d'une chronique agencée par ministère (Instruction publique, Justice, Finances...). Pour chacun des ministères, une critique incisive des actions du gouvernement socialiste-libéral est proposée. Quelques slogans frappants viennent enrichir l'argumentation technique. Le but affiché est de permettre au propagandiste de critiquer l'action gouvernementale grâce à des exemples simples et percutants, sans embrouiller son interlocuteur avec des détails considérés comme trop complexes. Il est d'ailleurs vivement conseillé de faire usage de certaines formules jugées bien tournées à l'instar de : « Le Parti Libéral : Le parti de toutes les concessions ! Le parti de toutes les capitulations ! », « Politique familiale ? Non ! Politique partisane » ou encore « La politique du gouvernement : la politique de l'autruche. Ignorer le problème et ne rien faire »⁵⁵. La seconde partie consiste en un exposé simple et clair du programme du PSC. Il résume et commente brièvement l'ensemble des résolutions des

⁵⁴ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Manuel du propagandiste.

⁵⁵ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Aide-mémoire politique.

derniers congrès du PSC et les prises de position officielles du Parti. Il s'agit donc d'un programme vivant qui est complété et perfectionné au fur et à mesure de l'action politique du PSC.⁵⁶ Suite aux retours extrêmement positifs des propagandistes, la commission de propagande décide à la fin de l'année 1957 de réaliser une version brochée à destination également des militants. En effet, comme le souligne la commission : « En période électorale, tous les militants deviennent également des propagandistes »⁵⁷. Une version définitive, intégrant une troisième partie consacrée à la plate-forme électorale du PSC, est éditée en avril 1958 dans un format 16/11 de façon à ce que l'aide-mémoire puisse être mis facilement en poche.⁵⁸ Au final, pas moins de 25 000 exemplaires (15 000 en flamands et 10 000 en français) auront été distribués aux propagandistes et militants du parti faisant de cet aide-mémoire un outil particulièrement apprécié sur le terrain et jugé comme très réussi par les instances dirigeantes du PSC.

⁵⁶ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Aide-mémoire politique.

⁵⁷ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Préparation des élections – propositions ».

⁵⁸ *Ibid.*

PROPAGANDE

A NOS DIRIGEANTS ET MILITANTS !

Les élections approchent à grands pas ! Nous devons être mieux préparés à réaliser une propagande plus efficace.

LES SESSIONS D'ETUDE POUR PROPAGANDISTES SONT ORGANISEES DANS CE BUT.

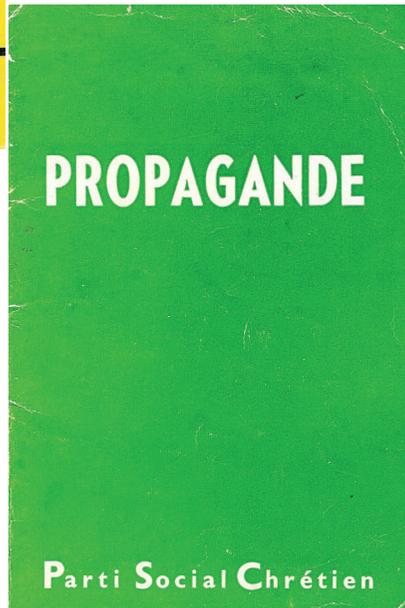
Ceux qui désirent prendre une responsabilité ou une part active dans la campagne électorale, sont invités à y participer.

Hommes, femmes, jeunes y seront les bienvenus.

Une belle brochure « Propagande » sera remise gratuitement aux assidus.

Renseignements à chaque secrétariat d'arrondissement.

Annexe 1 :
Archives du CPCP, Collection des périodiques du PC/PSC-CVP/cdH, dossier B_L_c_001, Directives du PSC aux sections locales, Invitation à participer aux sessions d'études pour propagandistes adressée aux membres des sections locales du PSC en mai 1957.



Annexes 2 :

Archives du CPCP, fonds du Parti Social-Chrétien, dossier F_IL_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Couvertures de l'aide-mémoire politique et du manuel du propagandiste.

C. La mise à contribution des arrondissements PSC

Dès ses premières réunions, la commission de propagande souligne que les arrondissements PSC incarnent un maillon indispensable en vue d'une préparation réussie de la campagne électorale. Sur base de cette constatation, des commissions de propagande décentralisées vont être mises sur pied au sein de chaque arrondissement. Celles-ci sont chargées d'appliquer scrupuleusement les directives adressées par la commission de propagande nationale et le Comité National. Ces commissions de propagande décentralisées sont en général constituées d'une dizaine de personnes : le président d'arrondissement, des responsables de sections locales, des propagandistes ayant suivi les sessions d'étude du Parti, une personnalité politique locale et le secrétaire d'arrondissement.⁵⁹ Leur première mission est la constitution de petits comités locaux au niveau des communes qui vont les aider à remplir les différentes tâches attribuées par la commission de propagande nationale et qui pourront être mis à contribution dès le lancement de la campagne électorale. Ces missions sont présentées aux équipes locales à l'occasion de réunions confidentielles organisées au sein de chaque arrondissement par les commissions de propagande décentralisées.⁶⁰

Afin de s'assurer de la bonne marche des missions, deux outils pratiques, mis en place par la commission de propagande nationale, sont adressés aux commissions de propagande décentralisées ainsi qu'aux équipes locales dans le courant de l'année 1957.

Une farde documentaire devant permettre d'effectuer une étude du corps électoral de chaque localité leur est transmise. Il est ainsi demandé aux commissions de propagande décentralisées et aux équipes locales de réaliser une étude régionale des perspectives électorales afin de déterminer ce que la commission de propagande appelle « les zones

⁵⁹ Archives du CPCP, Collection des périodiques du PC/PSC-CVP/cdH, Dossier B_I_c_001, Directives du PSC aux sections locales, septembre 1957.

⁶⁰ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Préparation des cadres et des militants du Parti ».

de combat et de prestige », c'est-à-dire les endroits où l'implantation électorale du PSC est forte ou faible afin de pouvoir calibrer au mieux l'intensité de la propagande suivant la situation locale.⁶¹

Un formulaire type intitulé « Préparation des élections » leur est également adressé. Ce document a pour but d'obtenir les informations nécessaires à l'utilisation des moyens de propagande pour chacune des communes des différents arrondissements. Ainsi, différents renseignements pratiques, considérés comme de première importance par la commission de propagande, sont réclamés⁶² :

- Les réunions :
 - « Indiquez pour chaque salle de réunion, y compris cafés ou maisons particulières, l'adresse, le numéro de téléphone, le nom du propriétaire ou du gérant, le nombre de places maximum, si la salle est équipée de micros et de diffuseurs et si elle est adaptée pour la projection de films »
 - « Citez les lieux de réunions en plein air et indiquez combien de personnes pourraient se rassembler »

- La presse :
 - « Quels sont les périodiques locaux édités dans votre commune ? »
 - « Quels sont les journaux d'inspiration chrétienne les plus lus dans votre commune ? »
 - « Donnez-nous l'adresse et le numéro de téléphone des correspondants locaux des grands quotidiens d'inspiration chrétienne »

- L'équipement technique :
 - « Pouvez-vous disposer d'appareils pour des projections lumineuses ? »
 - « De combien de voitures-radio pouvez-vous disposer ? »

⁶¹ Archives du CPCP, *op. cit.*, Note de travail : « La préparation des élections au niveau et par le canal de l'organisation du Parti ».

⁶² *Ibid.*, Note de travail : « Instructions relatives à la préparation des élections ».

- « Pouvez-vous disposer d'une dizaine de disques d'agrément (marche-musique légère) destinés à constituer un fond sonore ? »
- « De combien de voitures ou camionnettes pouvez-vous disposer pour le transport d'électeurs malades ? »

Mis à part ces outils pratiques, des nouvelles directives de la commission de propagande nationale sont adressées régulièrement aux commissions de propagande décentralisées qui les relayent auprès des équipes locales. Ainsi, il leur est demandé de réaliser un important travail de pointage des listes électorales. Pour ce faire, chaque équipe locale reçoit la liste électorale de sa localité et est invité, après avoir distingué les hommes et les femmes, à pointer au moyen d'une lettre les catégories d'électeurs pour lesquels la commission de propagande nationale a décidé qu'une propagande ciblée serait mise au point : nouveaux électeurs (N), salariés (S), employés (E), agriculteurs (A), commerçants, artisans et professions libérales (C), pensionnés ou sur le point de l'être (P), femmes veuves et célibataires (V), ouvriers frontaliers (F) et les électeurs douteux ou indéterminés (D avec en plus le signe de leur profession).⁶³

Afin d'optimiser ce travail, une vérification de la révision des listes électorales est réalisée parallèlement. En effet, à cette époque, il était courant que les administrations communales, par inadvertance, oublient d'inscrire des citoyens de leurs communes sur les listes électorales rendant par conséquent leur vote impossible le jour de l'élection. La commission de propagande va porter beaucoup d'attention à cette problématique qui, selon elle, aurait fait perdre de nombreuses voix au PSC lors des précédentes élections : « Des milliers de voix se perdent par négligence à chaque révision. Notre préoccupation constante au cours des prochains mois, doit consister à éviter ces erreurs. Il faut veiller à ce que tous nos électeurs, membres et sympathisants soient effectivement inscrits sur les listes électorales ! »⁶⁴.

⁶³ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, note de travail : « Directives relatives aux listes électorales ».

⁶⁴ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Procès-verbal de la réunion de la Commission de propagande du 21 mars 1957.

Pour pallier ce risque, la commission de propagande adresse des directives claires aux arrondissements et équipes locales : « 1. Annoncez dans la presse ou le bulletin local que le PSC est à la disposition des électeurs désireux de faire vérifier leur inscription sur les listes 2. Vérifier l'inscription sur les listes des membres de sa famille et de ses amis, spécialement en cas de changements de domicile 3. Effectuez cette même démarche pour certains groupes dont notamment les communautés religieuses où les mutations constituent des risques de pertes 4. Rappelez à chaque réunion ou rencontres, aux amis, aux membres et aux sympathisants la nécessité de veiller à leur inscription sur les listes pour eux et leurs familles. Notre préoccupation constante doit être d'éviter de perdre des voix par négligence ! »⁶⁵.

Une directive intitulée « repérage des collaborations » est également adressée aux commissions de propagande décentralisées dans le courant de l'année 1957. Celle-ci leur demande de s'appuyer sur les équipes locales pour démarcher oralement ou par écrit un maximum de citoyens afin d'obtenir leur accord pour s'engager à leur niveau dans la future campagne électorale. A cet effet, une sorte de contrat type est élaboré par la commission de propagande nationale qui stipule qu'un engagement oral n'est pas suffisant pour s'assurer d'une collaboration effective. Ce contrat détaille onze modes de collaborations que le citoyen coche au choix suivant ses possibilités avant de signer le document qui est renvoyé au Secrétariat National du PSC :⁶⁶

- Accepter d'ouvrir sa maison à des réunions réduites ;
- Accepter de faire des visites aux domiciles ;
- Accepter d'écrire des lettres personnelles aux personnes qui leur seront désignées ;
- Accepter d'assurer les transports d'orateurs, d'électeurs malades ou infirmes ;
- Accepter d'assurer le transport d'affiches du secrétariat d'arrondissement aux secrétariats locaux ;

⁶⁵ Archives du CPCP, Collection des périodiques du PC/PSC-CVP/cdH, Dossier B_I_c_001, Directives du PSC aux sections locales, mai-juin 1957.

⁶⁶ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Repérage des collaborations ».

- Accepter d'installer sur son terrain des panneaux à affiches ou de mettre des fenêtres à la disposition des affichages ;
- Accepter de coller et distribuer des tracts ;
- Accepter de participer à des campagnes d'appels téléphoniques aux électeurs ;
- Accepter de faire voter des aveugles ;
- Accepter d'être témoin ;
- Accepter de transcrire des listes et de rédiger des adresses.

Enfin, une directive intitulée « Mesures conservatoires » exhorte les commissions de propagande décentralisées à prendre rapidement des initiatives pour s'assurer l'exclusivité de certains lieux et dispositifs clés de propagande. Le but, clairement assumé par la commission nationale de propagande, est de prendre de vitesse les autres formations politiques. Sur ce plan, un important travail va être mené pour la réservation des panneaux permettant l'installation des affiches électorales. Il est ainsi demandé aux équipes locales de chaque commune de repérer parmi les panneaux quels sont ceux qui semblent intéressants, de les classer par ordre d'importance et de noter les agences qui en sont les propriétaires ainsi que leurs conditions de location afin de pouvoir les réserver au plus tôt. Il est également demandé de prendre contact avec des firmes qui réalisent une publicité permanente ou semi-permanente afin de leur demander l'usage de leurs panneaux ou d'une partie de ceux-ci durant le temps de la campagne électorale. Différentes entreprises telles que Shell, Martini, Coca-Cola, Bic ou encore Huilever sont ainsi approchées dans ce cadre.⁶⁷ La commission de propagande donne même quelques conseils pratiques : « Faites-vous accompagner à l'agence par une personnalité de notre tendance politique qui connaît bien la firme ou qui a des contrats avec elle. Faites la proposition suivante : En raison des élections, vos panneaux ne seront plus efficaces : cédez-les pour la propagande politique (sans encore parler du PSC). En cas d'accord, la firme a alors la possibilité de relouer ces panneaux

⁶⁷ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Mesures conservatoires ».

et nous sommes les premiers dans la place »⁶⁸. Comme le souligne la commission de propagande, l'objectif essentiel est d'avoir dans chaque commune, même la plus petite, au moins un panneau à l'endroit le plus central de la localité.

Si l'ensemble de ces missions ne seront pas remplies avec la même diligence au sein de chaque arrondissement,⁶⁹ la commission de propagande se félicitera, fin janvier 1958, d'avoir pu centraliser une bonne partie des informations réclamées et de pouvoir dorénavant compter sur des commissions de propagande décentralisées et des équipes locales en ordre de marche pour la future campagne électorale.⁷⁰

⁶⁸ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Préparation de la campagne électorale – Réunion des dirigeants des arrondissements et des grandes villes ».

⁶⁹ La réunion de la commission de propagande du 4 septembre 1957 fait état de graves difficultés dans le pointage complet des listes électorales et dans la confection des jeux d'adresses.

⁷⁰ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Procès-verbal de la réunion de la commission de propagande du 28 janvier 1958.

PARTI SOCIAL CHRETIEN

Secrétariat d'Arrondissement

P A T R I A

8, rue E. Le Boulengé
D I N A N T

Tel. 225.12



C. C. P. 708296

Dinant, le

195 .

Cher Monsieur,

Les élections générales auront lieu dans quelques mois. Leur enjeu est tellement important que le P. S. C. se doit de faire tous les efforts possibles pour emporter la victoire.

Dans ce but, un très grand travail de propagande est dès à présent entamé. Un vaste plan est mis au point.

Pour le réaliser, nous avons besoin de vous, car vous êtes seul à même de nous documenter sur certains points importants.

Nous vous demandons donc instamment de bien vouloir assister à une très importante réunion, à caractère confidentiel, qui se tiendra le
à **heures, chez M.**

à

Les membres de la commission de propagande pour l'arrondissement de Dinant vous y exposeront ce programme d'action.

Le travail qui vous sera demandé sera grandement facilité si vous pouvez vous constituer un petit comité local de deux ou trois personnes. Vous feriez donc très bien en amenant avec vous une ou deux personnes sûres, si possible de milieux sociaux différents, qui seront susceptibles de vous aider. Votre présence est indispensable à cette réunion. Si un motif impérieux vous empêchait d'y assister, voulez-vous, en nous prévenant, vous y faire remplacer par quelqu'un qui puisse avoir votre confiance et la nôtre.

D'autre part, voulez-vous nous faire savoir si vous pouvez vous déplacer par vos propres moyens ou si nous devons vous faire prendre. Ne tardez pas à le faire, car il faut au moins deux jours pour mettre au point cette organisation.

Dans l'espoir que nous pourrions compter sur le dévouement dont vous avez toujours fait preuve jusqu'ici, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Président d'Arrondissement,

Annexe 3 :

Archives du CPCP, fonds du Parti Social-Chrétien, dossier F_II_004, Elections législatives 1958, Lettre type d'invitation du président de l'arrondissement PSC de Dinant adressée en 1957 aux membres des équipes locales en vue d'une réunion confidentielle lors de laquelle les missions attribuées par la commission de propagande décentralisée de Dinant leur seront présentées.

Pointage des listes électorales

(à faire avant le 15 janvier 1958)

Le groupe de travail local reçoit une liste électorale.

Il est invité à POINTER la liste d'après certaines catégories d'électeurs.

Comment pointer la liste ?

Au regard des :

Nouveaux électeurs :	mettre le signe	N
Salariés :	»	S
Employés :	»	E
Agriculteurs :	»	A
Commerçants, artisans et professions libérales	»	C
Pensionnés ou sur le point de l'être :	»	P
Femmes veuves et célibataires :	»	V
Ouvriers frontaliers :	»	F
Electeurs douteux, indéterminés :	»	D avec,
		en plus, le signe de leur profession.

Remarque très importante :

Dans chaque catégorie, distinguer les Hommes des Femmes.

Dès le travail terminé, la liste pointée doit être renvoyée POUR LE 15 JANVIER 1958 AU PLUS TARD, au secrétariat du P. S. C. de l'arrondissement, 8, rue Ernest Le Boulengé, à Dinant, si possible avec un relevé récapitulatif.

Annexe 4 :

Archives du CPCP, fonds du Parti Social-Chrétien, dossier F_II_004, Elections législatives 1958, Directives de la commission de propagande adressées aux équipes locales relatives au pointage des listes électorales.

D. L'organisation de campagnes d'information

Une des premières recommandations de la commission de propagande va consister en la mise en place, d'une part, de campagnes d'information internes à destination des cadres et militants et, d'autre part, de campagnes d'information externes à destination du grand public. Ainsi, dans une note réalisée au début de l'année 1957 relative à la préparation des prochaines élections, la commission de propagande stipule : « Il faut s'orienter vers une intensification progressive de la campagne électorale par le biais de campagnes d'information à même de déjà mobiliser les cadres et les militants et d'attirer l'attention du grand public. Il ne s'agira pas dès maintenant d'une campagne électorale proprement dite car il faut éviter de porter trop tôt le moral des militants à un niveau trop élevé où il ne pourrait être maintenu très longtemps »⁷¹. Une autre note présentée le 22 mars 1957 devant le Comité National précise l'objectif clé des campagnes d'information que la commission de propagande désire mettre sur pied : « Le but des campagnes d'information ? Fidéliser nos électeurs naturels en raffermissant les liens d'affinité qui les attachent au PSC, les immuniser contre les tentations des promesses des adversaires en leur inculquant dès maintenant qu'étant donné leurs convictions ou leurs positions, le PSC reste toujours leur meilleur défenseur. Par ailleurs, le but à atteindre est également d'élargir la masse flottante en notre faveur parmi les électeurs du Parti Libéral et du Parti Socialiste Belge »⁷².

Les thématiques choisies pour la première campagne d'information, qui s'étend entre début mai et fin juin 1957, sont spécifiées en avril 1957 : la critique de l'action du gouvernement Van Acker IV, l'enjeu de la lutte électorale et le programme du PSC en matière d'enseignement.⁷³ Cette dernière thématique sélectionnée est particulièrement éclairante car il s'agit du seul point programmatique que le PSC accepte de dévoiler aussi tôt en toute transparence plus d'un an

⁷¹ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Préparation des militants ».

⁷² *Ibid.*, Note de travail : « Projet de programme d'actions ».

⁷³ *Ibid.*, Note de travail : « Note pour le Comité National en vue de la proximité des élections ».

avant les élections. En mars 1957, la commission de propagande avait d'ailleurs souligné le danger d'une mise en lumière trop rapide des thèmes de campagne : « Il faut éviter d'exposer des thèmes programmatiques précis afin de ne pas forcer la détermination des thèmes de la campagne électorale. Il faut éviter l'emballement des militants sur l'un ou l'autre thème qui ne serait pas du tout indiqué pour l'ensemble de l'opinion au cours de la campagne électorale »⁷⁴. En réalité, en pleine guerre scolaire, la commission de propagande prend conscience très rapidement du potentiel électoral de cette problématique brûlante qui sera au cœur de la campagne électorale en 1958. Ainsi, dans une note du 3 avril 1957 intitulée « Action immédiate », la commission de propagande souligne : « Il est important de faire connaître tout particulièrement et sans retard les positions du PSC concernant l'enseignement et la question scolaire. Le PSC pourrait gagner une partie non négligeable de l'opinion publique de gauche en mettant l'accent sur la possibilité d'assurer la viabilité financière de l'enseignement libre sans porter préjudice au développement de l'enseignement officiel. Nous devons montrer combien est grande notre résistance contre le sabotage systématique de l'enseignement libre, tout en faisant savoir au pays que nous n'avons absolument rien contre l'enseignement officiel [...] Les militants du Parti et le grand public doivent être parfaitement au courant du problème de l'enseignement dont la solution constituera un des éléments de discussion sur lesquels la population devra se prononcer lors des prochaines élections »⁷⁵.

La campagne d'information interne à destination des cadres et des militants prend la forme de dizaines de réunions organisées au niveau des arrondissements mais aussi des localités lors desquelles les thématiques sélectionnées font l'objet d'exposés. Ainsi, une directive est adressée à chaque section locale du PSC afin que des assemblées générales des membres et des conférences d'information soient organisées à ce sujet. Par ailleurs, cette campagne d'information est également soutenue par une diffusion plus large des périodiques

⁷⁴ Archives du CPCP, *op. cit.*, Note de travail : « Préparation des cadres et des militants du Parti ».

⁷⁵ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Action immédiate ».

officiels du PSC tels qu'*Informations* et *Directives aux sections locales* qui augmentent considérablement leurs tirages afin de toucher davantage les cadres et les militants. Au sein de ces périodiques, une nouvelle section intitulée « Campagne d'information » apparaît. On y diffuse différents petits articles qui critiquent l'action menée par le gouvernement Van Acker IV, soulignent l'enjeu des élections et présentent le programme du PSC en matière d'enseignement ainsi que des schémas d'exposés à destination des orateurs.⁷⁶ En outre, le PSC veille également à une diffusion de ces thématiques par le biais de bulletins de presse adressés aux rédacteurs des journaux PSC d'arrondissements ou de sections locales que ceux-ci sont priés d'insérer au sein de leurs périodiques.

Pour sa part, la campagne d'information à destination du grand public prend la forme de petites réunions d'information au niveau régional et local ou de grands meetings. L'objectif de ces derniers est clairement énoncé par la commission de propagande : « Il faut en même temps créer un climat de mécontentement et de crainte envers le gouvernement socialiste-libéral et d'autre part un espoir d'une politique sérieuse de sécurité et de prospérité croissante dans un apaisement des lutte idéologiques »⁷⁷. Ainsi, entre le 19 mai et le 23 juin 1957, pas moins de treize grands meetings rassemblant de nombreux participants sont organisés dans la partie francophone du pays. Le Comité National soulignera notamment la grande réussite du meeting de masse organisé le 22 mai 1957 à Bruxelles dans la salle *Patria* sur la thématique : « La vérité sur le gouvernement des gauches ».⁷⁸ Parallèlement, une grande campagne d'affichage est opérée principalement à Bruxelles autour de la thématique « Dépannage ». À cette occasion, différentes affiches à destination de la

⁷⁶ Archives du CPCP, Collection des périodiques du PC/PSC-CVP/cdH, Dossier B_I_c_001, *Directives du PSC aux sections locales*, 1957.

⁷⁷ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Projet de programme d'action ».

⁷⁸ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier B_I_006, Comité National 1957, Procès-verbal de la réunion du Comité National du 27 mai 1957.

population, reprenant la mention « Le PSC nous dépannera », sont placardées afin d'illustrer ce que le Parti considère être comme des erreurs du gouvernement Van Acker.⁷⁹

Il est intéressant de constater que pour s'assurer de la bonne marche de cette campagne d'information, la commission de propagande ne laisse rien au hasard. En effet, celle-ci recrute les orateurs, coordonne les thèmes, soumet des schémas d'exposés et orchestre la diffusion dans la presse. Ainsi, pour les meetings, la thématique de l'enseignement est exclusivement dévolue à des personnalités sociales chrétiennes que la commission considère comme spécialisées dans ce domaine, à savoir August De Schryver, Jozef Deschuyffeeler, Paul-Willem Segers et Maurice Van Hemelrijck côté flamand et Jean Duvieusart, Arthur Gilson, Pierre Harmel, Paul Struye et Pierre Wigny côté wallon. Dans le même ordre d'idée, les orateurs qui prennent en charge la critique du gouvernement Van Acker sont également triés sur le volet. Cette thématique est ainsi exclusivement destinée à des personnalités politiques de premier rang à savoir André Dequae, Albert de Vleeschauwer et Ludovic Moyersoën côté flamand et Oscar Behogne, Albert Parisis et Paul Vanden Boeynants côté wallon.⁸⁰ Au moyen de cette sélection rigoureuse, la commission de propagande espère frapper au maximum les esprits lors des meetings. Par ailleurs, le contenu des interventions n'est pas non plus laissé à la libre appréciation des orateurs puisque ce sont des membres de la commission de propagande qui rédigent des schémas de discours accompagnés de conseils et qui leurs transmettent.⁸¹ Cette règle prévaut aussi bien pour les orateurs des grands meetings que pour ceux des petites réunions locales qui peuvent en prendre connaissance via les périodiques *Informations*⁸² et *Directives du PSC aux sections*

⁷⁹ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Note pour le Comité National en vue de la proximité des élections ».

⁸⁰ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, procès-verbal de la réunion de la commission de propagande du 13 mai 1957.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² Archives du CPCP, Collection des périodiques du PC/PSC-CVP/cdH, Dossier B_I_a_004, *Informations*, 1957.

locales⁸³. Enfin, la commission de propagande veille à la meilleure répercussion possible des événements dans la presse. Ainsi, le calendrier des réunions et meetings est communiqué aux rédactions des journaux, les rédactions sont recontactées la veille des événements afin de s'assurer de la présence de journalistes à ceux-ci et un compte-rendu des débats est adressé aux rédactions en veillant à chaque fois à y insérer une déclaration importante susceptible de frapper le lecteur.⁸⁴

Une nouvelle campagne d'information à destination des militants et du grand public est lancée à partir du 28 septembre 1957 suite à une réunion des cadres du parti à Bruxelles. Celle-ci s'étend jusqu'au congrès du PSC des 14 et 15 décembre 1957. Cette campagne, à portée offensive, se concentre sur une critique virulente du gouvernement Van Acker autour de trois thèmes : un gouvernement de gaspillage, un gouvernement de discorde et un gouvernement de mépris. À cette occasion, neuf grands meetings sont organisés les dimanches, en raison d'un par province, avec le concours d'orateurs de marque. Une nouvelle fois, la commission de propagande contrôle de près l'organisation pratique des événements. Parallèlement, une vaste campagne d'affichage est organisée. Des affiches « soleil », symbole de l'espérance qu'incarne le PSC pour l'électeur, et des affiches « caisse vide », symbole de la mauvaise gestion financière du gouvernement Van Acker aux yeux du PSC, sont placardées dans tout le pays.⁸⁵ Durant la deuxième quinzaine du mois de novembre, une grande opération de visites à domicile est opérée avec, à cette occasion, une distribution d'un tract « S.O.S. » alertant sur l'action gouvernementale. Par ailleurs, des réunions d'information locales, cantonales et d'arrondissements à destination des militants sont organisées et la diffusion du périodique officiel du Parti *Temps Nouveaux* et de son pendant néerlandophone *De Stem van het Volk* est

⁸³ Archives du CPCP, Collection des périodiques du PC/PSC-CVP/cdH, Dossier B_I_c_001, *Directives du PSC aux sections locales*, 1957.

⁸⁴ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, procès-verbal de la réunion de la commission de propagande du 13 mai 1957.

⁸⁵ Archives du CPCP, *op. cit.*, procès-verbal de la réunion de la commission propagande du 18 octobre 1957.

étendue par une augmentation du tirage.⁸⁶ Le congrès du PSC des 14 et 15 décembre 1957 met un terme à ce que la commission de propagande qualifie de campagne d'information « efficacement négative » autour du leitmotiv : « Il faut que cela change »⁸⁷. À partir de janvier 1958, le Parti entrera dans une nouvelle phase, qui mixera une critique de l'action du gouvernement Van Acker et une orientation plus positive autour du mot d'ordre « Nous sauverons le pays » qui s'incarnera notamment dans la plate-forme électorale du PSC.

⁸⁶ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Procès-verbal de la réunion de la commission de propagande du 18 octobre 1957.

⁸⁷ Archives du CPCP, *op. cit.*, Procès-verbal de la réunion de la commission de propagande du 18 octobre 1957.

Messe - Messes

PARTI SOCIAL CHRETIEN

Arrondissement de Namur

SECTION DE
SAINT-SERVAIS

Le gouvernement socialiste-libéral a trois ans.

La reddition des comptes approche.

La politique gouvernementale suscite des remous; dans tous les milieux, le mécontentement va grandissant, surtout dans les grandes masses de travailleurs:

Grèves à la Caisse d'Epargne, malgré les menaces et les sanctions du dictateur Van Acker; grèves dans les charbonnages; menaces de grève parmi les ouvriers métallurgistes et autres.

Buset a toutes les peines du monde à justifier la politique gouvernementale. À Charleroi, le député socialiste Gally est conspué par les ouvriers des usines. Pourquoi? Parce que l'ouvrier voit clair: il lui est facile de comparer sa situation matérielle actuelle avec celle d'il y a 4 ans, sous le gouvernement P.S.C.

Les travailleurs indépendants, eux aussi, sont mécontents: tracasseries de toutes sortes, charges de plus en plus lourdes dans divers domaines, mauvaise loi de pension, votée en hâte sous la pression d'un gouvernement pressé de partir en vacances, etc., etc...

Quant aux familles nombreuses, elles viennent d'être victimes de la plus grande injustice possible, par la nouvelle répartition édictée par le ministre Troclet sur les allocations familiales.

Tous, ouvriers, employés, indépendants, pères de famille, ressentent terriblement l'augmentation du coût de la vie, suite aux lourdes fautes du gouvernement: augmentation des charges de la sécurité sociale, augmentation de la taxe de transmission, de la taxe d'abatage et des taxes compensatoires.

Ils n'oublient pas, d'autre part, le cadeau de 3 milliards alloué aux grosses industries sous le couvert de la loi sur les investissements productifs, premier geste de ce gouvernement de malheur.

* * *

Nous vous invitons tous cordialement à venir écouter, le mardi 4 juin prochain, à 20 heures, à la Maison des Oeuvres de Saint-Servais, rue Saint-Donat,

M. le Député BEHOGNE
ancien Ministre, ancien Prisonnier Politique

Celui-ci fera le procès du gouvernement
de la vie chère,
de l'augmentation des charges de toutes sortes,
des gaspillages,
de l'injustice.

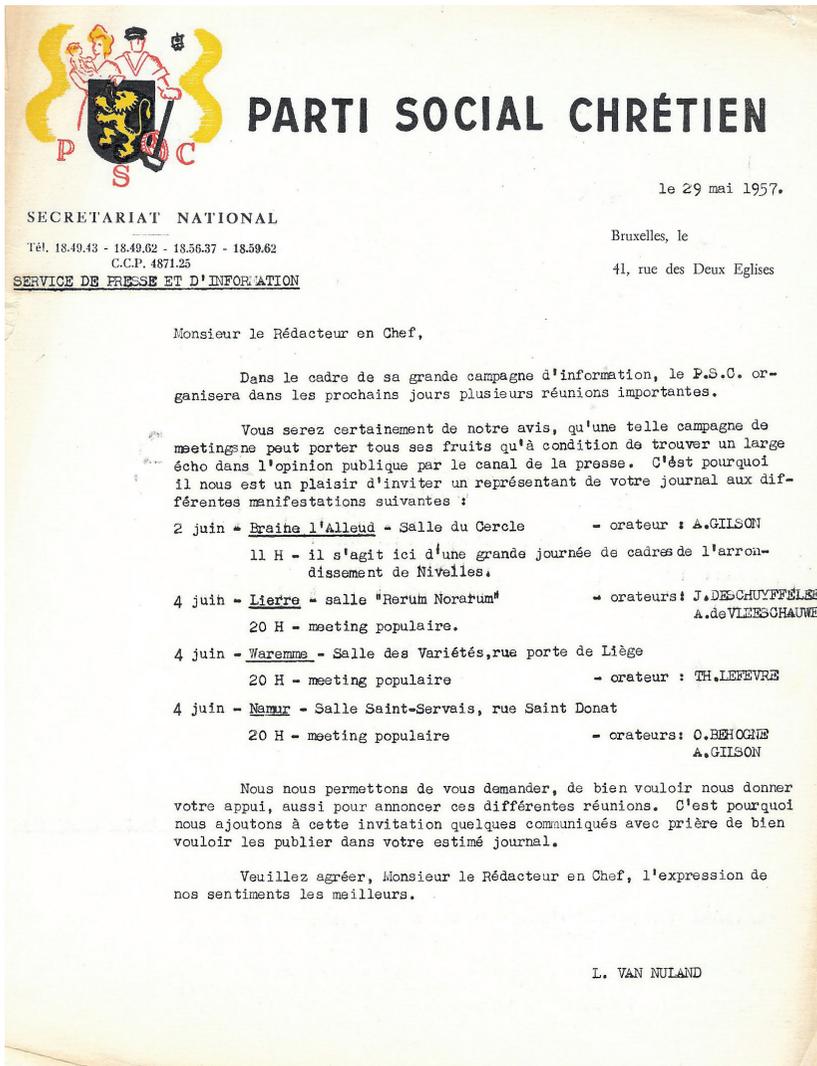
Paroles de Théo LEFEBVRE, président du P.S.C.:

"LES INCROYANTS ONT PARFAITEMENT LE DROIT DE SE SENTIR A L'AISE DANS
NOS RANGS."

Ed. resp. F. D'Heur, 119, r. Gembloux, St-Servais.

Annexe 5 :

Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Elections législatives 1958, Lettre d'invitation de la section locale de Saint-Servais en vue d'une réunion, organisée en juin 1957 dans le cadre de la campagne d'information du PSC, lors de laquelle le député Oscar Behogne doit prendre la parole pour faire le procès du gouvernement Van Acker IV.



Annexe 6 :

Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Elections législatives 1958, Lettre du Secrétariat National du PSC adressée le 29 mai 1957 à un rédacteur en chef de journal pour lui demander de faire la promotion des meetings du PSC organisés dans le cadre de la campagne d'information du Parti.

VOICI

CE QUE VOUS VOULEZ

EN MATIERE

D'ENSEIGNEMENT



Vous voulez « choisir » l'école de vos enfants

SECON LES BESOINS DE CHACUN DE VOS ENFANTS, ET
SELON VOS PREFERENCES EN MATIERE DE PROFESSEURS ET DE METHODES

Vous voulez être entièrement libre

VOUS N'ACCÉPTEZ PAS QU'UNE CONTRAINTE SOCIALE OU FINANCIERE, OU
MORALE VOUS OBLIGE DE CONFIER VOS ENFANTS A UNE ECOLE QUI NE
VOUS PLAÎT PAS ENTIEREMENT.

Vous voulez cela pour tout le monde

PARCE QUE VOUS ÊTES DEMOCRATE ET QUE VOUS SAVEZ QUE VOTRE
LIBERTE DEPEND DE LA LIBERTE DE TOUTS LES AUTRES CITOYENS.

Vous êtes d'accord avec le P.S.C.

LORSQU'IL VEUT LA GRATUITE TOTALE DE L'ENSEIGNEMENT
POUR TOUTS LES ENFANTS,
JUSQU'A 14 ANS
QUELLES QUE SOIENT LEUR RELIGION
LES CONVICTIONS POLITIQUES DE
LEURS PARENTS
ET SANS LEUR DEMANDER QUELLE ECOLE ILS FREQUENTENT.

Annexe 7 :

Archives du CPCP, Collection des périodiques du PC/PSC-CVP/cdH, Dossier B_I_a_010, Temps Nouveaux du 25 mai 1957, Propagande présentant les traits saillants du programme scolaire du PSC réalisée dans le cadre de la campagne d'information du Parti.



Annexes 8 :

Archives du CPCP, Collection des périodiques du PC/PSC-CVP/cdH, Dossier B_I_a_010, Temps Nouveaux des 5 et 19 octobre 1957, Affiches « Soleil » et « Caisse vide » placardées dans tout le pays en octobre 1957 dans le cadre de la campagne d'information du PSC.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, quel bilan tirer de l'action de la commission de propagande du PSC durant l'année 1957 en vue de mettre le Parti en ordre de bataille ? Force est de constater que celle-ci s'est montrée particulièrement active sur différents plans comme cette étude l'a illustré : prises de contact avec les milieux proches du PSC, formation des propagandistes, mise à contribution des arrondissements PSC, organisation de campagnes d'information... Par ailleurs, comme une seconde étude le détaillera, la commission de propagande a déjà initié en 1957 une réflexion autour des moyens de propagande à employer, des thématiques de campagne à privilégier et de la manière dont le programme social-chrétien doit être diffusé auprès de la population. Cette réflexion sera développée et finalisée en 1958 avant d'être appliquée lors de la campagne électorale. En tout état de cause, à la fin de l'année 1957, on estime au sein du PSC qu'un sérieux travail de préparation a déjà été opéré et que cette anticipation marque un tournant par rapport aux dernières élections. Ainsi, Paul Herbiet, président de l'aile wallonne du Parti Social-Chrétien, s'exprime en ces termes en décembre 1957 : « La bataille électorale sera rude mais rarement, je crois, des élections auront été préparées avec autant de soin. Les arrondissements et les militants sont en ordre de marche, le programme est en voie d'achèvement et la partie de celui-ci relative à notre programme scolaire a commencé à infuser auprès des membres et de la population grâce aux campagnes d'information. Enfin, le plan de propagande est mûrement étudié et a fait l'objet de nombreuses propositions. Il faut maintenant passer à l'action »⁸⁸. À l'occasion du XIII^e congrès national du PSC des 14 et 15 décembre 1957, Jozef Deschuyffeleer, président de l'aile flamande du Parti Social-Chrétien, estime également pour sa part que le PSC a réalisé un travail sérieux en amont des prochaines élections

⁸⁸ Archives du CPCP, Collection des périodiques du PC/PSC-CVP/cdH, Dossier B_I_c_001, Directives du PSC aux sections locales, décembre 1957.

législatives : « Le gouvernement Van Acker ne nous prendra pas au dépourvu. Nous n'avons pas perdu notre temps cette année, nous sommes prêts pour la lutte ! »⁸⁹.

Néanmoins, cette satisfaction quasi générale ne masque pas l'impatience de certains. Ainsi, une note adressée à la commission de propagande en date du 10 décembre 1957 par un mandataire souligne : « Je ne sous-estime pas ce que le parti a déjà fait sur le plan de la propagande et de la préparation des élections cette année. Néanmoins, il est temps que nous mettions fin à nos hésitations. Analysons, s'il le faut, une dernière fois la gestion gouvernementale et le programme du Parti puis arrêtons enfin les thèmes de campagne et lançons-nous »⁹⁰.

Pour le Parti Social-Chrétien, si l'année 1957 a été principalement marquée par une préparation et une mise en ordre interne en vue de la prochaine échéance électorale, l'année 1958, pour sa part, va se caractériser par la finalisation et la mise en application auprès du grand public du « plan de propagande »⁹¹ qui doit assurer au PSC une victoire lors des élections législatives du 1^{er} juin 1958.

⁸⁹ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier A_l_a_013, Treizième congrès du PSC-CVP : « La lutte pour l'avenir commence aujourd'hui ».

⁹⁰ Archives du CPCP, Fonds du Parti Social-Chrétien, Dossier F_II_004, Élections législatives du 1^{er} juin 1958, Note de travail : « Note sur la propagande ».

⁹¹ Cette qualification est utilisée en interne au sein du PSC pour définir l'ensemble des mesures de propagande préconisées par la commission de propagande en accord avec le Comité National.

BIBLIOGRAPHIE

A. Sources archivistiques

- Fonds du Parti Social-Chrétien (Archives du CPCP – Bruxelles)
 - Dossier A_I_a_012 : Douzième congrès du PSC-CVP : « Un pays libre dans un monde libre »
 - Dossier A_I_a_013 : Treizième congrès du PSC-CVP : « La lutte pour l'avenir commence aujourd'hui »
 - Dossier B_I_006 : Comité National 1957
 - Dossier F_II_004 : Élections législatives du 1^{er} juin 1958
- Fonds Paul de Stexhe (Archives du CPCP – Bruxelles)
 - Dossier D_I_002 : Élections législatives du 1^{er} juin 1958
- Collection des périodiques du PC/PSC-CVP/cdH (Archives du CPCP – Bruxelles)
 - Dossier B_I_a_004 : Informations, 1957
 - Dossier B_I_a_010 : Temps Nouveaux, 1957
 - Dossier B_I_c_001 : Directives du PSC aux sections locales, 1956-1957.

B. Travaux et travaux sources

- DUJARDIN V. et DUMOULIN M., *L'union fait-elle toujours la force ?*, Nivelles, 2008.
- TYSENS J., *Guerre et paix scolaires 1950-1958*, Bruxelles, 1997.

Auteur : Thomas Smets

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS ?

Le Centre d'Archives et de Documentation vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi de 09h00 à 16h00.

www.cpcp.be/nos-metiers/centre-archives-documentation



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Centre d'Archives et de Documentation du CPCP

Rue des Deux Églises 41 - 1000 Bruxelles
02 238 01 69 – archives@cpcp.be

Notre catalogue en ligne : www.archives-cpcp.be



Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Églises, 45 – 1000 Bruxelles
02 238 01 00 – info@cpcp.be